

Dix-sept fois plus de sinistres liés à la cybercriminalité qu'il y a cinq ans

L'assureur international Hiscox encadre les entreprises belges de manière préventive en formant leurs effectifs

- **Aujourd'hui, entre 10 et 20 pour cent des entreprises belges sont assurées contre la cybercriminalité, et leur nombre va croissant. Ce n'est pas un hasard vu que le nombre de sinistres liés à la cybercriminalité, déclarés en 2018 par les entreprises, est 17 fois plus élevé qu'il y a cinq ans à peine.**
- **Selon les estimations, 10 fois plus d'entreprises devraient s'assurer contre les cybercriminels au cours des huit prochaines années. C'est ce qu'il ressort d'une étude de marché réalisée par Hiscox, un assureur coté en bourse spécialisé dans les assurances contre la cybercriminalité et très actif sur le marché belge. L'année dernière, la compagnie d'assurance a traité quelque 1000 dossiers de sinistres.**
- **Dans plus de deux cas sur trois, soit 67% pour être plus précis, l'erreur humaine est à l'origine du sinistre. Hiscox est ainsi l'une des premières compagnies dans notre pays à organiser des formations en ligne préventives dans les entreprises pour réduire au maximum le risque de cyberincident.**

Le risque de piratage de votre ordinateur est beaucoup plus grand aujourd'hui que le risque d'effraction de votre domicile ou de votre bureau. Par ailleurs, la cybercriminalité est la catégorie de délits qui connaît la plus forte expansion. La plupart des entreprises, des particuliers ont souscrit une assurance contre le vol et le vol par effraction, mais peu d'entre eux disposent aujourd'hui d'une assurance contre les cyberattaques, les conséquences désastreuses du phishing ou contre le ransomware, qui représente la majorité des dossiers de sinistre. La raison est simple : beaucoup trop de gens pensent encore que ça n'arrive qu'aux autres, d'après le rapport de l'assureur Hiscox.

Depuis 2013, le nombre de demandes liées à la cybercriminalité a augmenté en moyenne de plus de 1700%, précise l'assureur Hiscox. C'est le cas au niveau européen, mais aussi au niveau belge où nous constatons que les chiffres suivent la même tendance.

Les entreprises belges s'assurent de plus en plus contre les cybercriminels, souligne Hiscox en tant qu'assureur spécialisé dans ce domaine. Aujourd'hui, selon les estimations, entre 10 et 20 pour cent des entreprises belges sont assurées contre la cybercriminalité, soit un nombre beaucoup plus élevé qu'il y a quelques années, mais un nombre qui reste proportionnellement encore trop restreint.

“Le nombre d'entreprises belges assurées contre la cybercriminalité est encore relativement faible. Ou en tout cas encore trop faible. Nous constatons toutefois que de plus en plus d'entreprises, tant les grandes entreprises que les PME, sont confrontées à de plus en plus de menaces de cyberattaques qu'il y a cinq ans. Ce n'est pas un hasard : les entreprises utilisent davantage de données qu'avant, qui appartiennent souvent à leurs clients et/ou à leurs fournisseurs. Un cyberincident peut aussi avoir des conséquences financières énormes, sans parler des conséquences désastreuses en

termes de réputation." Jeremy D'Hondt, Sales and Development Underwriter Cyber Risk

Erreur humaine

Dans deux cas sur trois (67% des dossiers de sinistre), l'erreur humaine est à l'origine de l'intrusion des cybercriminels. Les employés cliquent sans réfléchir sur des liens dans des courriels frauduleux, visitent des sites web aux contenus préjudiciables lorsqu'ils sont au travail ou pire encore perdent leur ordinateur ou leur smartphone.

Dans près d'un cas sur quatre, selon l'étude de marché réalisée par Hiscox, il s'agit d'un ransomware : les criminels cryptent les documents et les rendent accessibles uniquement contre le paiement d'une rançon. Dans la moitié des cas, il s'agit d'une escroquerie ou d'un cas de phishing. Mais le cryptojacking est également de plus en plus courant : les criminels placent des logiciels à l'insu des individus ou des entreprises pour utiliser la puissance de calcul inutilisée de leurs ordinateurs et générer ensuite des cryptomonnaies, un processus très lucratif et très facile à mettre en place par les criminels mais particulièrement préjudiciable pour les victimes.

"Les récentes cyberattaques organisées ont clairement mis en évidence que la cybercriminalité risquait de devenir la fléau du 21^e siècle. Les entreprises sont les premières à s'en rendre compte et à réaliser d'autant plus qu'il faut agir. Nous pensons que le marché des cyberassurances va se décupler au cours des prochaines années, pour passer de quelque 2,7 milliards d'euros aujourd'hui à quelque 30,7 milliards d'euros d'ici 2027." Jeremy D'Hondt, Sales and Development Underwriter Cyber Risk

Pare-feu humain

Les effectifs sont le talon d'Achille de nombreuses entreprises en termes de cybercriminalité. Les erreurs commises par leurs collaborateurs constituent le plus grand risque. Ainsi, Hiscox est la première compagnie d'assurance en Belgique à proposer la CyberClear Academy, un programme de formation en ligne visant à aider les entreprises de manière préventive en formant leurs effectifs.

"Nous apprenons aux gens à mieux protéger leurs données à caractère personnel, à déminer les tentatives de phishing, à mieux sécuriser leurs mots de passe, etc. En formant les employés, nous aidons les entreprises à construire un véritable pare-feu humain. Quelque 53% des entreprises déjà confrontées à un acte de cybercriminalité sont convaincues qu'elles doivent investir davantage dans ce type de formation pour leurs effectifs. Et elles ont raison." Jeremy D'Hondt, Sales and Development Underwriter Cyber Risk

Détail important : les modules de formation proposés par Hiscox aux entreprises ont été testés et certifiés par les services de renseignement britanniques. L'assureur a pour ambition de former des centaines d'entreprises au cours des prochains mois et années pour les aider à lutter contre la cybercriminalité.

Interlocuteurs presse :

Jeremy D'Hondt, Hiscox: 0472/71.51.58 - jeremy.d'hondt@hiscox.com

Tobias Van Assche, Comfi: 0476 60 48 03 – Tobias.Vanassche@comfi.be

SOUS EMBARGO JUSQ'AU MERCREDI 20/03/2019

Hiscox est un assureur de niche d'envergure internationale, coté à la bourse de Londres (London Stock Exchange). Hiscox est représenté notamment en Belgique, en Allemagne, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Pour davantage d'informations : www.hiscox.be